

**Comité Départemental de l'Action
Sociale du 12 mars 2024**

Monsieur le Président,

Alors que l'inflation n'a jamais été aussi forte, autour de 5 % pour 2023 selon les derniers chiffres de l'INSEE, et les inégalités jamais aussi importantes, c'est un projet de loi de finances 2024 dans la continuité de l'austérité budgétaire imposé par le président E. Macron et son gouvernement depuis plusieurs années qui a été publié le 30 décembre 2023.

Le CNAS, du 15/12/2023, s'est tenu dans un climat économique et social dégradé avec les sujets :

- de pouvoir d'achat,
- de l'explosion des inégalités,
- d'évolution de la rémunération que certain.es voudraient conditionner à la seule notion de mérite,
- d'un sentiment d'abandon des usagèr.es face à un service public qui dans tous les secteurs est en délabrement faute de moyens.

Alors qu'une minorité s'enrichit toujours plus, les inégalités et la pauvreté explosent. Alors que le gouvernement continue d'implorer une improbable bienveillance des plus riches (entreprises et particuliers), aucune mesure concrète n'est mise en place pour augmenter les rémunérations, limiter les effets de l'inflation, mettre en place une véritable justice fiscale, sociale et environnementale.

Dans ce contexte de forte inflation, l'action sociale, quel que soit son niveau, doit pouvoir réellement répondre aux besoins des personnels, qu'ils soient actif.ves ou retraité.es. L'action sociale est plus que jamais au cœur des préoccupations pour maintenir une cohésion et une solidarité entre tous et toutes. Pourtant l'État continue à jouer au gagne-petit en voulant faire évoluer le champ des bénéficiaires des chèques-vacances, en excluant de façon unilatérale les retraité.es de l'État de ce dispositif.

Concernant la gouvernance, Solidaires Finances rejette toujours le projet de création d'une fédération regroupant ALPAF, EPAF et AGRAF, pour commencer. En effet, les organisations syndicales se retrouvent exclues de tout contrôle de l'utilisation de la subvention ministérielle.

De plus, lors du groupe de travail du 23 novembre 2023, la future fédération devait

apporter un soutien aux trois opérateurs sur certaines missions. On découvre à la lecture de la note d'orientation adressée aux présidents de CDAS, que certaines fonctions support seront mutualisées. Nous avons exprimé nos craintes sur une possible centralisation de ces missions au sein de la fédération et de ses conséquences possibles en matière de suppressions d'emplois, craintes que vous avez voulu éteindre. Le moins que l'on puisse dire est qu'elles sont bien ravivées aujourd'hui.

Aujourd'hui vous nous soumettez au vote le règlement intérieur du CDAS. Les versions proposées, au niveau national, n'intègrent pas toutes les demandes de modifications, notamment celle portant sur les autorisations spéciales d'absence, malgré la rédaction et la diffusion de votre note auprès des présidents de CDAS.

En matière de budget 2024, malgré la sanctuarisation affichée en matière de montant global, certains postes demandent des éclaircissements.

Solidaires Finances s'interroge notamment sur les associations socio-culturelles, bercyennes, dont aucun rapport d'activité n'est fourni alors qu'elles perçoivent une subvention ministérielle, en augmentation d'un million d'euros...

Solidaires Finances exige qu'un rapport d'activité annuel soit soumis aux représentant.es des personnels du ministère et des usagèr.es de ces associations.

Quant au point d'avancement de la réorganisation du réseau de l'action sociale, les éléments fournis interrogent, notamment en matière d'effectifs au sein des délégations.

Au point 3, Vous indiquez que vous nous présenterez le budget de l'Action Sociale Ministérielle 2024 et note d'orientation. On ne peut que déplorer l'absence de ces documents. Mais bon rassurez vous, notre bureau national nous a transmis la note d'orientation.

Solidaires Finances 29 profite de cette liminaire, pour remercier notre déléguée de l'action sociale du FINISTÈRE, Mme GUEGUEN Claudine, pour son écoute sans faille, son professionnalisme et pour les nombreuses actions qu'elle a su mener avec brio. D'ici 3 mois environ, elle nous quittera pour de nouvelles aventures en tant que retraitée. Merci Claudine.